



PROGRAMME DE FORMATION Evaluation des Risques Professionnels (Evpr) et Document Unique

Durée de la Formation

- › 2 jours non consécutifs

Public Concerné

- › Chefs d'entreprises
- › Responsables / animateurs sécurité
- › Membres du CHSCT
- › Salariés volontaires

Nombre de Participants

- › Groupe de 5 personnes maximum

PréRequis

- › Maîtriser la lecture, l'écriture et la compréhension du français
- › Etre volontaire pour la démarche

Méthodes Pédagogiques

- › Apports théoriques sur vidéo projecteur
- › Exercices
- › Groupes de travail
- › Accompagnement et suivi

Attribution Finale

- › Attestation de formation

Lieu de Formation

- › Dans l'entreprise

Intervenant

- › Formateur exp^{té}, diplômé en gestion des risques professionnels, moniteur PRAP, Habilité IPRP CRAM, OPPBTP, ANACT, formé par l'INRS

Tarif

- › Nous consulter

OBJECTIFS

- › Améliorer la performance de l'entreprise sur le plan humain et économique
- › Assurer la sécurité et protéger la santé des salariés
- › Identifier et classer les risques
- › Mettre en place des actions de prévention
- › Savoir rédiger et mettre à jour un document unique

OBLIGATIONS LEGALES

L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs (art. L. 4121-1 du Code du travail, décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001, circ. n° 6 de la DRT du 18 avril 2002)

PROGRAMME DE LA FORMATION

THEORIE (1 jour sur site)

Intérêts de l'évaluation des risques professionnels

Réglementation et responsabilités

L'évaluation des risques professionnels

- › La préparation à l'évaluation des risques (planning et moyens)
- › L'identification et le classement des risques
- › Les propositions d'actions de prévention (plan de prévention)

Le document unique

- › La forme et les modalités de réalisation
- › Le contenu, le suivi et les mises à jour
- › Les autres sources documentaires

Le suivi de la démarche

PRATIQUE

1^{ère} ½ journée sur site

- › Utilisation des outils d'identification et de classification des risques

2^{ème} ½ journée sur site

- › Accompagnement, suivi